

de négociations commerciales multilatérales et souligné la nécessité de réorienter les politiques agricoles.

Outre ses examens permanents des événements commerciaux, le Comité des échanges a examiné plusieurs questions importantes, surtout pour appuyer des négociations commerciales multilatérales, et a maintenu sa surveillance de l'évolution des politiques commerciales dans les États membres. On a poursuivi le travail conceptuel sur les principes et règles qui pourraient être intégrés à un arrangement multilatéral devant régir le commerce dans les services, et on a entrepris la mise à l'essai de ces éléments dans certains secteurs de services. Une importante étude portant sur les mesures des investissements liées au commerce, les aspects commerciaux de la propriété intellectuelle, le commerce avec les pays en développement et les concepts à la base du commerce, par exemple celui de la nation la plus favorisée, a été amorcée.

Le Comité de l'industrie de l'OCDE a examiné, comme principaux thèmes d'intérêt pour le Canada et d'autres pays membres de l'OCDE, le financement de l'évolution des besoins industriels ainsi que l'incidence de l'évolution des prix du pétrole sur les politiques et les activités industrielles. Le Comité a poursuivi ses efforts pour améliorer la transparence (c'est-à-dire la clarté et l'ouverture à un examen minutieux du public) des politiques industrielles de l'OCDE par son examen permanent des mesures de nature gouvernementale et en examinant certaines questions d'intérêt spécifique comme l'adaptation industrielle et l'appui gouvernemental, ainsi que la quantification des mesures de soutien du gouvernement. Il a aussi concentré ses activités sur l'évolution de la technologie industrielle dans certains secteurs, en s'intéressant notamment à la promotion de nouvelles technologies comme moyen de développement régional. Une étude a été publiée sur les politiques visant à promouvoir l'investissement de capitaux de risque dans l'industrie. Le Comité a examiné comment la participation des divers paliers de gouvernement au développement régional se distingue de celle du secteur privé, ainsi que la concentration géographique des stimulants au développement régional.

Le Comité de l'acier de l'OCDE a poursuivi ses activités visant à encourager la coopération pour faciliter l'adaptation de l'industrie sidérurgique à une situation mondiale d'un excédent de capacité croissante, à la faiblesse des marchés et à la restriction du commerce de l'acier. Le Comité a procédé à l'examen de politiques sur la surveillance des importations canadiennes d'acier ordinaire exercée depuis septembre 1986, ainsi que sur les embargos appliqués aux importations d'acier sud-africain au Canada, aux États-Unis, dans la Communauté européenne et au Japon. Si la capacité sidérurgique des membres de l'OCDE a continué à diminuer, une étude préparée pour le Comité prévoit d'importants accroissements de la capacité en dehors de l'OCDE entre 1985 et 1990. Le Comité a également étudié les tendances du secteur automobile qui affectent la consommation d'acier, la modification du marché du travail entraînée par l'évolution de la structure d'âge et des qualifications des travailleurs de l'acier, ainsi que le financement à l'exportation pour subventionner des usines et de l'équipement sidérurgique.

Réunions des ministres du Commerce extérieur

Le Canada a participé à deux rencontres quadrilatérales des ministres du Commerce tenues en janvier à San Diego et en septembre à Sintra, au Portugal. Lors de ces rencontres, les ministres du Commerce du Canada, des États-Unis, du Japon et de la Communauté européenne ont discuté de la tenue d'une nouvelle série de Négociations commerciales multilatérales et ont passé en revue la situation du commerce international.

Le Canada a également participé à des réunions informelles de ministres du Commerce d'un grand nombre de pays développés et de pays en développement. Les réunions, tenues à Séoul en juin 1986 et au lac Taupo, en Nouvelle-Zélande, en mars 1987, avaient comme objectif d'établir un consensus sur l'engagement rapide de la prochaine série de Négociations commerciales multilatérales et d'échanger des points de vue sur l'état de ces négociations. À la réunion du lac Taupo, le Canada a présenté une liste de principes pour l'établissement de politiques agricoles, afin de promouvoir le type d'ajustements de politique nationale que nécessiterait le règlement des problèmes du commerce des produits agricoles.

Politique du commerce des produits industriels

Les efforts ont été poursuivis pour maintenir l'accès du marché à l'exportation des industries manufacturières canadiennes, surtout dans les secteurs qui, comme l'acier, restaient assujettis à une situation d'encadrement du commerce. Les préoccupations ont particulièrement porté sur les États-Unis, où des pressions ont continué à s'exercer pour restreindre les exportations canadiennes d'acier, et sur l'Espagne, où des retards onéreux ont été provoqués dans la délivrance de licences d'importation d'acier canadien.

Des mesures ont été adoptées en vue de contrer la possibilité d'accroissement des importations d'acier faisant l'objet d'un commerce déloyal, en raison d'une situation mondiale d'un excédent de capacité de la production, de subventions généralisées et de restrictions à l'importation appliquées dans d'autres pays. Un système de surveillance des importations est entré en vigueur en septembre 1986 pour l'acier ordinaire. De plus, on a étudié les incidences de la politique commerciale de la demande d'une industrie pour que le privilège du Tarif de préférence général appliqué aux importations d'acier soit retiré à tous les pays bénéficiaires.

Les initiatives de politique commerciale ont été poursuivies en vue de faciliter l'ajustement industriel dans certains secteurs. Après des discussions bilatérales, la Corée et le Japon ont renouvelé leurs engagements concernant la limitation de leurs exportations d'automobiles au Canada. Au nombre des activités touchant la politique du commerce de produits industriels, mentionnons la poursuite des efforts pour garantir que les politiques industrielles nationales respectent les obligations commerciales internationales du Canada.

Dans un effort pour faciliter le développement et l'ajustement industriels, le Ministère a recherché à améliorer l'accès du Canada à la technologie étrangère en participant à des négociations commerciales multilatérales et bilatérales concernant la propriété intellectuelle (*Voir aussi* Chapitre 1). Le Canada s'est efforcé d'améliorer